



Paris le 29 avril 2009

## **Compte Rendu Réunion Effectifs Ouvrier d'Etat**

Lors du Comité du Suivi du Protocole qui avait fait un point sur les recrutements dans les différents corps, l'administration avait proposé une réunion spécifique pour les personnels ouvriers afin d'aborder avec le nouveau sous-directeur différents sujets.

### ➤ **Recrutements protocole**

Il était prévu de recruter sur les trois ans de protocole 42 ouvriers (17 + 25 reports du protocole précédent) pour compenser 80 départs.

Il a été réalisé en 2007 : 21 recrutements, en 2008 : 15 recrutements, en 2009 : 16 dont 9 restent à réaliser pour 80 départs.

FO a fait remarquer :

- que sur les 21 recrutements réalisés en 2007, 13 avaient été autorisés en 2006 et ne devaient pas être pris en compte dans le protocole actuel. Dans le cas contraire il fallait augmenter de 13 le report du protocole précédent.
- que les départs seraient certainement supérieurs à 80 et que nous demandions des recrutements supplémentaires pour les compenser.

L'administration rappelle que les effectifs sont comptabilisés quand ils sont réellement recrutés et non quand le recrutement est autorisé et qu'il est impossible d'augmenter le report de recrutements de l'ancien protocole. Par contre elle s'engage à étudier la possibilité de faire des recrutements supplémentaires si les départs sont supérieurs à 80.

La RGPP entraînera une suppression de 220 ETP tous corps confondus en 2010 et 2011 ce qui permettra de compenser un remplacement pour 2 départs. Certains corps auront des taux de remplacements supérieurs à 50%, d'autres inférieurs.

### ➤ **Politique de recrutements personnels ouvriers :**

Au vu des contraintes fortes de RGPP l'administration veut lister les fonctions prioritaires données aux personnels ouvriers afin de favoriser le recrutement dans certaines familles.

La priorité sera donnée aux familles Electrotechnicien, informatique, climaticien, Hygiène et sécurité, et Logistique. Les recrutements dans ces familles permettront de remplacer sur ces fonctions certains TSEEAC.

Des recrutements seront faits dans les familles aéronautiques, certaines fonctions du STAC, du SIA. Pour les autres familles les recrutements ne se feront que dans des cas impératifs qui, s'ils n'étaient pas réalisés, entraîneraient la suppression d'activités dans les services.

FO fait remarquer que la politique de recrutements menée depuis quelques années est celle qui vient d'être décrite et que dans certains services les points bas sont déjà atteints.

L'administration reconnaît que la gestion sera de plus en plus difficile mais que les contraintes de la RGPP nous sont imposées par la fonction publique.

➤ **Modalité de gestion des postes ouverts aux ouvriers et TSEEAC :**

▪ **Energie :**

Le protocole prévoit qu'à terme les fonctions énergie dans les CRNA et les SNA soient tenues par des ouvriers et qu'un concours spécial permette aux TSEEAC des CRNA d'accéder au corps des IESSA. L'administration s'attend à un certain nombre de départs.

Les TSEEAC des centrales énergie des CRNA auront une priorité pendant 2 ans pour muter sur un autre CRNA. Les postes vacants seront ouverts aux ouvriers.

Les postes de chef de centrale seront ouverts en recouvrement TSEEAC/OE. Le choix du candidat se fera en fonction de l'expérience et du profil de l'agent.

Dans les SNA les postes vacants seront ouverts aux ouvriers.

▪ **Logistique :**

L'administration rappelle que suite à la création de la famille logistique les postes de responsable logistique peuvent être ouverts aux ouvriers et aux TSEEAC.

Pour le SATAC à l'inverse de l'énergie aucune décision protocolaire n'a été prise pour la logistique. Il demande que les TSEEAC puissent toujours accéder aux postes de responsable logistique.

FO n'est pas opposé à ce que les TSEEAC (ex filière TE) qui tiennent des fonctions de logistique puissent postuler sur des postes vacants. Par contre nous rappelons que lors de la création de la famille logistique, l'administration s'est engagée à ce que les postes de responsable logistique soient à terme tenus par des ouvriers.

Suite au débat le sous-directeur décide d'ouvrir les postes aux deux corps et dans le cas où il y aurait un candidat dans chaque corps, il retiendra le candidat ayant le meilleur profil (compétence en matière de logistique).

▪ **Informatique de Gestion :**

Pour l'administration, les postes d'informatique de gestion peuvent être tenus par plusieurs corps. Le CEDRE qui coordonne cette activité a pour mission d'évaluer les besoins dans les différents services.

▪ **Interventions OE sur domaine CNS/ATM :**

Suite au GT énergie et au dernier CTP DSNA l'administration veut avoir la position des os sur les interventions que font ou pourraient faire les ouvriers dans les fonctions CNS/ATM.

L'UNSA IESSA déclare qu'il n'est pas favorable aux conclusions du GT énergie. A titre d'exemples les conclusions du GT présentent les interventions d'un ouvrier sur un site isolé. Pour l'UNSA le niveau d'intervention est trop élevé. Ils demandent de revoir ces conclusions.

La CGT n'est pas opposée à ce que sur un site où il n'y a pas d'IESSA, les ouvriers puissent faire certaines interventions de premier niveau en contact avec un IESSA.

FO rappelle qu'actuellement plusieurs ouvriers font certaines interventions sans que cela soit reconnu au niveau national. Nous demandons qu'au niveau national un niveau et un cadre d'intervention soient définis, qu'une formation nationale soit proposée qui sera complétée par des formations locales.

L'administration s'engage à poursuivre les débats.

**Vos représentants :** GAUBERT (BN), SIDOINE (DSAC Sud), DUPRAT (SNA SO), MAGNE (SNA Sud), DUPONT (CRNA SO)